

Première absinthe

Autor(en): **L'Ermite, Pierre**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 85

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248981>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

il saura l'engraisser dans une espèce de cage où il l'exposera ensuite en vente sur la place publique. Il s'en débarrasse comme il l'entend, ne serait-ce qu'en le jetant dans ses viviers, quand il est devenu vieux et incapable de travailler. A Rome, quand il tombait malade, on l'abandonnait pour y mourir sans aide et sans secours d'aucun genre dans l'île du Tibre, près du temple d'Esculape. Si néanmoins il revenait à la santé, il se trouvait redevenu du même coup, propriété de son maître. A la merci complète de despotes inhumains et absolus, l'esclave était naturellement soumis à de fréquents et terribles châtements. Pour cela, les plus insignifiants motifs, les prétextes les plus futiles suffisaient. Pour un éternement, pour une simple toux peut-être mal réprimée, Sénèque et autres auteurs païens, nous représentent des esclaves obligés de tendre eux-mêmes leurs joues qu'on frappait de rudes coups de bâton qui soulevaient leur brisait les dents. A l'effet simplement d'activer leurs filles esclaves dans les multiples opérations de leur toilette, les matrones romaines n'étaient-elles pas armées de longues broches aiguës qu'elles enfonçaient profondes dans leur chair laissée en partie à nu dans ce but cruel. Pour quelques négligences apportées à son travail, l'esclave était atrocement fouetté. Sous ce régime de travail forcé, il se comprend que cela fut très commun. Dépouillé de ses vêtements, il était suspendu à un poteau avec un poids aux pieds d'environ cent livres. Des lanières de cuir garnies de nœuds, d'aspérités, de balles de plomb s'abattaient alors en une pluie de coups, tout le long de son corps étiré d'où le sang ne tardait point à ruisseler de toutes parts jusqu'à ce que parfois s'ensuivit l'évanouissement. Chose plus horrible encore, pour un rien, pour une parole maladroite, pour avoir par inadvertance brisé un objet de vaisselle, pour n'avoir pas résisté, mourant de faim à la tentation de goûter un débris de mets, un pauvre esclave sera impitoyablement mis en croix. Ou bien encore peut-être sera-t-il jeté en pâture aux murènes que pour la table raffinée du maître, on nourrissait à grands frais dans de magnifiques viviers. Juvénal nous dit que pour le premier supplice, il suffisait d'un pur et simple caprice du propriétaire d'esclaves. On devine assez aisément à quelle déchéance morale devait fatalement descendre l'esclave que tout autour de lui, dans la législation comme dans les habitudes, conspirait à abrutir et à dégrader. Dépouvé de tout droit et ne relevant dans le fait uniquement à tous égards, que de son maître et seigneur, on ne se gêne point pour dire et protester tout haut que l'esclave ne doit pas avoir d'autre loi, d'autre morale que la volonté quelqu'elle soit, de son maître. En lui obéissant, nous dit un auteur latin, un esclave ne peut jamais commettre un acte mauvais et répréhensible. Aussi le sentiment commun se trouve-t-il à se sujet parfaitement résumé dans ces paro-

et reprit sa course en hâtant l'allure de la bête pour ne la ralentir qu'en se sachant en complète sécurité. Pendant deux heures encore, ils continuèrent à marcher ; le soleil du matin s'élevait radieux dans le ciel d'un bleu intense ; une paix joyeuse s'étendait sur les champs coupés par les chemins enfoncés entre les arbres et par les bois d'un vert sombre qui rendaient cette contrée si malaisée à parcourir, mais, en même temps, si propice à la guerre d'embûches, de retraite brusque où excellaient les royalistes vendéens.

Le cœur serré d'angoisse, s'absorbant dans ses prières et dans la pensée de son mari, la marquise, à peine sensible à la fatigue, voyageait comme en un rêve. Où était à cette heure le général ? Avait-il pu échapper heureuse-

les du poète grec Ménandre : « Son maître est sa loi, sa cité, sa patrie, le but de sa vie, la règle pour lui du juste et de l'injuste. » Et l'esclavage n'est point une institution limitée à un seul peuple. A l'exception de la seule petite nation juive, nous le voyons exister chez tous les peuples avant le christianisme, chez les plus civilisés d'alors comme chez les plus barbares.

(A suivre).

J. MARTIN
curé de Pleigne.

Première absinthe

Lui, c'était une brute. D'abord maquignon, ensuite charretier, puis toucheur de bœufs à la Villette, il avait fini par prendre un débit de vins et liqueurs, juste en face de l'usine à gaz.

C'était là que les frères et amis venaient s'rotter le casse-poitrine et jouer au biribi.

Il y servait, digne et majestueux, aidé de sa femme, une plantureuse Aveyronnaise, qui répondait au nom d'Eugénie.

Obligé par sa profession d'être toujours en état de projeter un client au milieu de la rue, Machut se faisait souvent les poings sur sa « légitime ».

« Eugénie, t'as pas graissé le zanzibar !

— Pas graissé ! c'est-y possible ! et même que j'y ai passé...

— Pas graissé que je te réitère !

— Si !

— Non !

— Si !

— !!!

Et Eugénie, les deux yeux largement noirs, remontait, en hurlant, l'escalier en colimaçon, qui reliait le comptoir à la chambre nuptiale.

* * *

Un jour, la Providence estimant qu'Eugénie avait conquis assez de mérites ici-bas, lui envoya une pleurésie double.

Son noble époux, furieux de rincer des bouteilles tout seul, la traita d'abord du haut en bas ; puis, finalement fit demander le médecin du gaz.

Ce dernier déclara que la femme en avait pour quatre jours, après lesquels on pourrait rabattre les volets et écrire sur eux : « Fermé pour cause de décès. »

Machut lui remit deux francs en le traitant de « charcutier », et que si c'était pour arriver à un pareil résultat qu'il avait étudié jusqu'à trente ans ; eh bien ! franchement, le jeu n'en valait pas la chandelle !

Et comme Eugénie réclamait un prêtre, Ma-

ment à la poursuite de l'ennemi et mettre en sûreté les débris de son armée ? voilà ce qui lui revenait sans cesse à l'esprit. Ces inquiétudes la tourmentaient ; elle s'oubliait elle-même et ne pouvait songer qu'au moment où elle recevrait quelque nouvelle. Hélas ! quand serait-ce possible maintenant ? Elle savait bien que son mari ferait tous ses efforts pour ne pas la laisser dans l'anxiété et dans l'ignorance de sa destinée ; certes, il disposait à cet effet de dévouements sûrs et absolus, mais les hasards sont si grands ! mais il y a l'imprévu, les difficultés qui viennent entraver les résolutions, faire surgir l'impossible, arrêter l'élan des plus courageux.

Enfin, au détour d'un chemin encaissé sous une cathédrale de verdure, que suivait de chaque côté, à hauteur d'homme, ce petit sentier

chut jura, la main sur « La Lanterne », que jamais, au grand jamais, un curé, fût-il Pape, ne franchirait son comptoir !

Le propos fut répété par un chauffeur dans les batteries ; puis, le soir, dans les ménages ; et, lorsque le petit vicairé passa le long de l'avenue pour aller faire le catéchisme aux moutards, on le regardait avec un air d'avoir deux airs : « Ohé ! le curé ! toi qui a administré la femme à Bougnard, du Puy-de-Dôme, tâche donc moyen d'aller l'administrer, la femme au père Machut ! Il est de l'Aveyron, lui, c'est une autre histoire ! »

Alors le vicairé résolut d'y aller, et de tenter le même coup.

* * *

Il est 11 heures du matin : un débit, plein d'ouvriers atablés pour déjeuner ; des cris, du tabac, des chansons ; debout devant le comptoir, deux couvreurs, leurs outils aux pieds, discutent le nouveau ministère ; des bruits de cuillères, de fourchettes, de verres, des bouts de couplets, un commencement de dispute.

Tout à coup un silence absolu. — Un curé qui vient de tourner le bec de canne ! !

« Machut... un ratichon ! »

Machut préparait justement son fromage pour les desserts : d'un bond, il s'est retourné ; d'un coup d'œil il a compris. Malheur et massacre ! le curé qui vient administrer sa légitime.

« Qu'est-ce que vous venez f... ici ?

— ...

— Qu'est-ce que vous venez f... ici ?

— Ça fait déjà deux fois que vous me posez la question, fait le petit vicairé très calme.

— Oui... qu'est-ce que vous venez... ?

— Parfaitement : « f... ici ! » C'est compris. Et... c'est comme cela que vous recevez vos clients... ? Je viens prendre une consommation.

— Une... ?

— Consommation ! crie le vicairé impatienté... Ah ça ! est-ce que vous avez du coton dans les oreilles... ?

Eh, de l'air, le plus naturel, s'assied à une table, au milieu des ouvriers excessivement intéressés.

Machut le suit, ahuri et furieux.

« Alors... ?

— Alors... je veux une consommation !...

— Pourquoi faire ?...

— Ah ça !... est-ce que vous allez m'ennuyer longtemps comme ça... ? Dites donc, les amis !... quand vous lui demandez une consommation, est-ce qu'il exige que vous lui décriviez ce que vous voulez en faire ? Soyez tranquille, on vous la paiera !...

— Laquelle que vous voulez de consommation... ?

— Qu'est-ce que vous avez... ?

— De l'absinthe...

de piétons appelé alors « le chemin de la messe », apparut soudain une métairie d'aspect riant et champêtre ; une légère fumée bleue sortait en lente spirale du toit de chaume noirci par les ans, et sur lequel poussait en s'entrelaçant tout une végétation parasite, drue et fleurie.

— Voilà Sainte-Pexine, dit Arnouldet ; Mignalou, le village, est par là, à une bonne lieue d'ici.

— Qui vais-je trouver dans la métairie ? dit la marquise sortant de sa rêverie.

(La suite prochainement).

— Apportez-moi de l'absinthe !...

Les boules languissent au billard ; le zanzibar est délaissé ; et le haricot de mouton se fige dans les grosses assiettes de faïence ; tout le monde regarde le curé qui, lentement, goutte à goutte, méthodiquement, fait couler l'eau dans son absinthe, et paraît s'intéresser énormément aux cercles verdâtres qu'elle décrit.

Machut regarde, lui aussi, et de plus en plus ahuri.

Mais, brusquement, l'abbé lui plante ses deux yeux dans les siens.

* Alors, vous avez tant que ça peur des curés... ?

— Peur des curés !... moi ? Peur des curés !... Jamais... Jaamaais !...

— Faut croire que si.

— Ah ! et pourquoi... ?

— Parce que vous avec la figure bouleversée ; vous ne vous voyez pas, mon cher, ; mais vos yeux sont hors de la tête !... Pas vrai, les amis ?... »

Et partout dans le cabaret, on opine du bonnet. Il n'y a pas à dire, Machut n'a pas l'air ordinaire ; et c'est à cause du curé ; or, quand on ne craint pas du tout quelqu'un, on ne se retourne pas ainsi les sangs à cause de lui !
* Eh bien ! voilà, c'est par rapport à la bourgeoise.

— Par rapport à la bourgeoise... Eh bien ! puisque vous en parlez le premier, je ne vais pas vous moisir mon opinion ; et même je veux la dire devant tout le monde. Ecoutez tous et répondez-moi : « Êtes-vous, oui ou non pour la LIBERTÉ !... »

(De tous les côtés) — POUR LA LIBERTÉ !...

— Eh bien ! la femme à Machut ne veut pas partir comme un chien ; elle veut se faire administrer ; or, Machut veut violenter sa volonté, et l'empêcher de voir un prêtre. Machut a-t-il raison... ? Machut a-t-il le droit de dire : « Vive la liberté... pour moi !... A bas la liberté pour les autres !... ? »

Il y eut une seconde de silence... Puis l'anticléricalisme céda à la raison, et un chauffeur cria d'une table : « Machut, t'as tort !... claque comme tu veux ; mais laisse aussi les autres claque comme ils veulent ! »

— Eh bien ! fit Machut avec un juron, allez lui graisser les pattes !... Après tout... je m'en f... Qu'est-ce qui a demandé du fromage ?... » cria-t-il autour de lui, pour changer la conversation...

Et comme, une demi-heure après, l'abbé redescendait tranquillement, son parapluie sous le bras, un ouvrier cria : « Monsieur le curé... votre absinthe ! »

Sans sourciller, l'abbé prit le verre.

* Faut trinquer avec Machut ! entonna une autre voix.

— Parfaitement... répéta-t-on en riant dans tous les coins.

— Mais volontiers ! » fit l'abbé.

Alors, Machut prit le verre du curé : « Passez-moi celle-là, dit-il simplement, elle vous ferait mal ; je vais vous en préparer une autre... une de demoiselle !... »

Une absinthe de demoiselle à un curé !... et par Machut ! On en parlera longtemps à l'usine à gaz !...

Pierre L'ERMITE

Le service des postes pendant le rassemblement

A la fin du mois départ pour le rassemblement des troupes ! Comment le service postal

fonctionne-t-il pour permettre aux familles de correspondre avec leurs fils en campagne ?

Pendant les cours préparatoires, le service postal sera effectué par les offices de poste des lieux de cantonnement.

La poste de campagne fonctionnera dès le 5 septembre ; ses bureaux seront installés à cette date : à Morat, pour le 1^{er} corps d'armée, à Payerne pour la 1^{re} division, à Neuchâtel pour la 2^e division.

Le 8 septembre, la poste de campagne de la 2^e division se transportera à Morat, et le 12 septembre, les trois postes de campagne s'installeront à Fribourg.

Le service des postes de campagne, dans les unités détachées, sera fait par les ordonnances postales, portant un brassard rouge avec un cor de chasse blanc.

La dernière distribution des envois postaux aura lieu le 14 septembre à Fribourg ; passé cette date, les envois postaux seront retournés aux offices expéditeurs.

Par décision du département militaire fédéral, le renvoi par la poste de tout effet quelconque d'habillement et d'équipement, notamment de souliers, est interdit.

Apiculture

Août.

Dans ce mois la récolte tire à sa fin même dans nos contrées les plus favorisées. Le miel d'été est souvent difficile à extraire et les rayons nouveaux surtout se brisent alors facilement dans l'extracteur ; d'un côté il se forme une large fente et de l'autre les cellules se compriment. On doit avoir soin de réparer ce dommage en pesant avec la main plate du côté de la fente, qui, par cette pression, se referme ; si on néglige de le faire, les abeilles transforment les cellules endommagées en cellules de faux bourdons.

Depuis le 5 juillet nous avons une bonne seconde miellée ; les abeilles, avec un entrain inouï, remplissent toutes les places vides à mesure que le couvain sort. Nous avons vu des reines, trouvant leur nid à couvain ainsi envahi par le miel, chercher dans tous les coins de la ruche quelques cellules pour déposer leurs œufs. Les populations s'affaibliront outre mesure, d'abord par une perte énorme d'abeilles qui s'épuisent rapidement dans ce travail fatigant de la récolte et ensuite par la cessation presque complète de la ponte. Prenez garde, examinez l'état de vos ruches avant que ce ne soit trop tard. Procurez de la place à la reine si elle est gênée et stimulez au besoin ; ce n'est pas la génération actuelle qui assurera un bon hivernage. Les abeilles qui naissent en août et septembre seules verront le printemps et c'est d'elles que dépend le résultat de la prochaine campagne.

Les débutants ont souvent beaucoup à lutter contre le pillage ; éviter le mal est plus facile que d'y remédier. Dans vos opérations ne laissez pas trop longtemps vos ruches ouvertes ; fermez aussitôt que les pillards se montrent ; tâchez de prélever le miel les jours où les abeilles trouvent encore quelque chose dehors ; ne laissez trainer dans le rucher ni miel, ni sirop, ni rayon et surtout n'y tolérez pas des ruches orphelines. Au lieu de faire léger maintenant par les abeilles les rayons de hausses extraits, gardez-les tels quels jusqu'au printemps ; ils seront alors d'autant plus vite occupés et garnis de miel.

Ne perdez pas de vue la bonne conservation

de vos rayons de réserve ; les teignes exercent leur œuvre de destruction surtout dans ce mois et le suivant.

Nous sommes heureux de constater que depuis un mois la situation a bien changé pour les apiculteurs ; nos craintes ne se sont pas réalisées ; au contraire les nouvelles qui nous arrivent témoignent de la satisfaction de nos collègues ; quelques contrées du canton de Vaud ont même fait une récolte magnifique et la campagne de 1899, sans être brillante, peut en général être taxée de bonne moyenne. Tel d'entre nous sera probablement embarrassé pour le placement de son miel.

Pour attirer les clients, tâchez de présenter un produit irréprochable dans une enveloppe attrayante et coquette ; une belle étiquette munie d'une jolie devise attirera l'attention du public. Pourquoi n'userions-nous pas de ces moyens absolument légitimes pour faire de la propagande en faveur de notre miel ?

(Revue internat. d'apiculture.)

Ulr. GUBLER.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 83 du *Pays du Dimanche* :

324. CHARADE.

Cou-rage (Courage).

325. MOYENS MNÉMONIQUES.

Rève Notre Amitié, Tu Seras Toujours Traître.

LES SEPT ROIS DE ROME.

Romulus. — Numa Pompilius. — Tullus Hostilius. — Ancus Martius. — Tarquin l'Ancien. — Servius Tullius. — Tarquin le Superbe.

326. MOT EN LOSANGE.

M
S A C
P E T I T
S E C H E R A
M A T H U R I N E
C I E R G E S
T R I E R
A N S
E

327. MÉTAGRAMME.

Hochet - Rochet Cochet.

Ont envoyé des Solutions complètes : MM. E. H. Guenot au Landeron.

Ont envoyé des Solutions partielles : MM. A. J. sous un tilleul à Récère ; M. L. à Fontenais ; Joseph Grimaitre à Montignez ; Ignoutus ; Mané, Thécel, Pharès à Boncourt ; Oiseau bleu à Boncourt ; Une rêveuse à Boncourt ; Le solitaire du Trou du Bon Malheur à St-Imier ; Ad. Perlet à Berne ; Piesoph Jellisser à Stans (Nidwalden).